



Fédération Nationale des Etudiants en Soins
Infirmiers

Coût de la rentrée 2012

Des étudiants en soins infirmiers



Dossier de Presse

Septembre 2012

www.fnesi.org

La **Fédération National des Etudiants en Soins Infirmiers** (FNESI), adhérente à la Fédération des Associations Générales Etudiantes (FAGE) sort une nouvelle fois son étude sur le coût de la rentrée des étudiants en soins infirmiers.

La FNESI représentant 90 000 Etudiants en Soins Infirmiers, fait une fois de plus le sombre constat que rien n'est mis en place pour améliorer les conditions de vie des étudiants infirmiers

Chaque année, la Fédération des Associations Générales Étudiantes (FAGE) produit son propre indicateur des dépenses faites en moyenne par un étudiant à la rentrée et mensuellement durant son cursus. Ces chiffres concernent essentiellement les étudiants issus de l'Enseignement Supérieur.

La FNESI, soucieuse de démontrer le coût spécifique de rentrée pour les ESI en tenant compte à la fois des chiffre de la FAGE et en y ajoutant ceux spécifiques de la formation infirmière vous présente son analyse.

La **FNESI** a vu le jour en octobre 2000. Son objectif était de souder différents mouvements régionaux revendiquant des droits pour les étudiants infirmiers en un mouvement uniifié.

L'histoire de la FNESI commence réellement le 24 Octobre **2000** après la réunion de plus de 16.000 étudiants dans les rues de Paris, venus exprimer leur mécontentement devant le Ministère de la Santé.

La FNESI **représente et défend** les étudiants en soins infirmiers tout en les fédérant autour d'associations étudiantes.

§ Nos activités :

- Représenter et défendre les étudiants infirmiers auprès des institutions.
- Permettre une réflexion autour des études et des conditions de vie des ESI.
- Favoriser l'information et la communication entre les étudiants
- Aider à la création et au développement des associations.
- Proposer des services facilitant la vie étudiante.
- Favoriser les actions humanitaires et de santé publique.
- Favoriser le développement des stages ERASMUS

Sommaire

I. Un porte-monnaie bien vide à la fin du mois de septembre.....	4
1. Frais de la Vie Courante	
2. Frais spécifiques au mois de Septembre	
3. Synthèse et Comparaison	
II. Des bourses encore et toujours plus faibles.....	5
III. Un accès à la restauration et aux logements universitaires encore trop limité.....	6
IV. IFSI privés, le fossé se creuse encore.....	6
V. Les Propositions de la FNESI.....	7

I. Un porte monnaie bien vide à la fin du mois de septembre.

1. Frais de la vie courante.

Indispensables aux étudiants, notamment pour leurs travaux de documentation ou leurs recherches de stages, les frais de téléphonie et d'internet sont les seuls à avoir baissé depuis l'année dernière. Le reste des dépenses étudiantes ayant considérablement augmenté.

Cette tendance se retrouve depuis plusieurs années, évaluée et dénoncée par la FAGE et la FNESI, ainsi que le reste de son réseau associatif depuis maintenant 10 ans.

En effet, les frais mensuels de la vie courante sont évalués à 1025,23€ en Province et 1268,74€ en Île de France.

Frais moyens de la vie courante	En Province	En région Île de France
Loyer et charges	448,28 €	640,05 €
Repas Restaurant Universitaire	62,00 €	62,00 €
Téléphonie et internet	50,00 €	50,00 €
Loisirs (d'après l'enquête de l'OVE: cinéma, livres, sport, théâtre, sorties festives et divers)	77,20 €	90,50 €
Transports	99,93 €	105,86 €
Alimentation, vêtements, produits d'hygiène et d'entretien	288,12 €	320,33 €
Total	1025,53€	1268,74€

2. Frais spécifiques au mois de septembre.

Il n'est pas sans oublier les dépenses que chaque étudiant est amené à faire au moment même de la rentrée (Droits d'inscription, Sécurité Sociale, complémentaire santé...).

Ces dépenses annuelles sont évaluées à 2254,03€ en Province et 2609,56 € en Île de France. Cette différence provient des frais d'agence et de la caution d'appartement, nettement plus importants dans la Région Parisienne.

A ces dépenses s'ajoutent des frais particuliers que seuls les ESI sont amenés à payer. En effet, notre formation nous demande du matériel supplémentaire pour les périodes de stages. De plus, les frais d'inscription dans un IFSI privé peuvent être 6 à 7 fois supérieurs à ceux d'un IFSI public.

Frais spécifiques en septembre	En Province	En région Île de France
Droits d'inscription (publics et privés)	371,41 €	371,41 €
Frais de concours	99 €	99 €
Sécurité Sociale	207,00 €	207,00 €
Complémentaire santé	237,00 €	237,00 €
Frais d'agence	396,28 €	560,05 €
Assurance logement	66,50 €	66,50 €
Caution d'appartement (1 mois de loyer)	448,28 €	640,05 €
Matériel pédagogique	211,14 €	211,14 €
Matériel pédagogique spécifique aux ESI (tel que les tenues)	217,42 €	217,42 €
Total	2254,03€	2609,56 €

3. Synthèse et comparaison.

En conclusion, le coût de la rentrée globale pour un étudiant en Soins Infirmiers en France en 2012 est de 3226.86 €

	Province	Île de France	Moyenne Nationale
2011	3052,08 €	3594,38 €	3176,81 €
2012	3089,15 €	3687,90 €	3226,86 €
Évolution	1,20%	2,54%	1,55%

Cette augmentation n'est pas anodine et montre bien la tendance inexorable de l'augmentation des frais des étudiants. En plus de ces dépenses brutes, la santé économique de l'ESI est influencée par une accessibilité aux droits sociaux étudiants différente de celle de leurs homologues de l'enseignement supérieur, en grande majorité en notre défaveur.

II. Des bourses encore et toujours plus faibles.

Alors que les dépenses sont toujours plus importantes, la réévaluation des bourses sanitaires et sociales stagne. Depuis 2005, la valeur obligatoire des échelons est restée la même (échelon 1 fixé à 1315€) et seules certaines régions sont en mesure de les réévaluer à la valeur des bourses de l'enseignement supérieur gérées par le CROUS.

De plus, le versement irrégulier des bourses régionales, la date du premier versement, généralement en début d'année civile, ou encore le manque de fréquence (versements

bisannuels ou trimestriels) favorisent la précarité étudiante par une difficulté de gestion des dépenses sur le moyen-long terme.

Dans un esprit d'uniformisation et d'égalité des chances, la FNESI propose non pas un alignement des bourses mais le transfert des bourses sanitaires et sociales aux services du CROUS, afin qu'une réévaluation annuelle systématique ait lieu et que l'aide soit à la hauteur des attentes des Étudiants en Soins Infirmiers.

III. Un accès à la restauration et aux logements universitaires encore trop limité.

Dans un contexte de maillage territorial complexe, peu d'IFSI ont à la restauration étudiante, qui propose un repas complet à 3,10€. Ainsi, bon nombre d'ESI sont désavantagés par l'accessibilité à une restauration à tarif étudiant, plus avantageuse que le prix des selfs de la plupart des centres hospitalier où les étudiants sont amenés à se restaurer.

Les étudiants des IFSI prochent d'un restaurant universitaire ne restent pas en peine. En effet, l'accès à ces restaurants nécessite bien souvent une carte étudiante magnétique, dont bon nombre d'IFSI ne sont pas munis. Les universités qui délivrent cette carte restent encore trop rares sur le territoire.

De plus, il semble important que l'étudiant puisse avoir accès à des repas équivalents au tarif du CROUS sur leurs lieux de stage comme le propose la FAGE dans sa contribution « Les stages dans les formations de santé » parue en mars 2012.

Malgré l'augmentation du prix du ticket RU, la différence reste encore conséquente dans les dépenses de certains ESI.

Le problème de maillage territorial se répercute de la même manière dans la question du logement. S'ajoute à ceci le remplissage du Dossier Social Étudiant qui a lieu en avril, alors que le résultat des concours infirmiers ne sont publiés qu'en Juin. A cela s'ajoute un cruel manque de communication de la part les différents instituts et des CROUS sur les possibilités de logement qui s'offre à l'étudiant.

IV. IFSI privés, le fossé se creuse encore.

Aujourd'hui, la France ne compte pas moins de 65 IFSI privés, gérant eux-mêmes leurs tarifs d'inscription à l'année et pouvant aller jusqu'à 1270€.

Alors que ces dépenses sont remboursées pour les étudiants bénéficiant d'une bourse, les ESI issus des classes moyennes, pour la plupart non boursiers, sont parfois amenés à rencontrer des difficultés financières en début d'année en raison de ces taux élevés de frais d'inscription.

A cela s'ajoute le prix des concours d'entrée qui est estimé déjà à 99€ dans les IFSI.

Sachant que la plupart des étudiants s'inscrivent et passent plusieurs concours par an afin de maximiser les chances d'être pris.

V. Les Propositions de la FNESI.

La FNESI, soutenue par la FAGE, défend les propositions suivantes :

† Le transfert des Bourses Sanitaires et Sociales, jusqu'ici gérées par les Régions aux CROUS.

Cette proposition fait l'objet d'un test dans la Région Basse-Normandie qui, selon les premiers résultats, est une grande avancée. La prochaine étape serait une uniformisation de cette prise en charge dans le but d'améliorer les conditions sociales des ESI.

† Accès aux services du CROUS (RU et logement)

† Gel des frais d'inscription

† Mise en place de l'AGI

La FNESI, soutient le projet de la FAGE de la mise en place de l'Aide Globale d'Indépendance qui permettrait, par un système plus uniforme, d'aider à la juste mesure l'étudiant en difficulté financière.

Contacts :

Présidente : Eve GUILLAUME – 06.32.64.96.52 – presidente@fnesi.org

Vice président en charge des questions sociales : Ian GUTKNECHT – 06.58.56.99.71 – question.sociale@fnesi.org

*FNESI c/o FAGE
5 rue Frédéric Lemaitre
75020 PARIS
01.40.33.70.78
www.fnesi.org*